



Manager et accompagner

ADAPTER SES PRATIQUES MANAGÉRIALES AUX TRAVAILLEURS D'ESAT



en partenariat avec Parmentier Bleu Social

Nous constatons le besoin d'un juste positionnement des encadrants au sein des 1 470 ESAT de France au regard du respect des droits des usagers accueillis en ESAT (Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, Loi du 15 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances, Circulaire NDGAS n° 2008-259 du 1er août 2008, Code de l'Action Sociale et des Familles).

Les recrutements d'encadrants en ESAT s'effectuent principalement sur la base de compétences techniques (menuiserie, espaces verts, autres). Aussi, le risque est grand pour l'encadrant de transposer ce qu'il connaît du monde de l'entreprise ordinaire (contrat de travail) dans un contexte médico-social (contrat de soutien et d'aide par le travail).

Il est donc important de le **doter des compétences qui vont lui permettre de situer son action au sein de la dualité de l'ESAT** (action médico-sociale/production) et d'en gérer au mieux les tensions qui en découlent. Car il s'agit pour lui de concilier au quotidien les **contraintes de production et l'accompagnement socio professionnel du travailleur handicapé**.

La formation « Adapter ses pratiques managériales aux travailleurs d'ESAT » répond à ce besoin.

Les points forts de la formation : pratique, mise en application immédiate, tenant compte des réalités de terrain.

BUT DE LA FORMATION

La mission et l'action du moniteur/monitrice d'atelier en ESAT sont constitutives de l'accompagnement des travailleurs handicapés vers une plus grande autonomie.

L'appropriation des savoirs, savoir-faire et attitudes inhérents à la fonction du moniteur vont permettre de réaliser cet accompagnement dans les meilleures conditions.

OBJECTIFS

1. Situer sa mission dans le contexte réglementaire de l'ESAT.
2. Organiser et gérer une activité de production dans l'ESAT ou à l'extérieur.
3. Évaluer, et accompagner les travailleurs dans le développement de leurs compétences.
4. Développer et mettre en œuvre ses compétences relationnelles.

**Nouvelle
Formation**

13 et 14 mars / 3 et 4 avril
15 et 16 mai / 12 et 13 juin
Date de certification : 23 juin 2023

14 et 15 sept. / 12 et 13 octobre
9 et 10 nov. / 7 et 8 déc.
Date de certification : 15 déc. 2023

PROGRAMME ET DÉROULÉ

LES COMPÉTENCES RELATIONNELLES

1^{ère} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

Recontextualisation de la formation et présentation du contenu pédagogique (Déroulé et références théoriques).

- Présentation du J1 et J2 de formation, recueil des attentes et questions des stagiaires
- Exercice. Prise de conscience de ce qu'est l'écoute empathique et la non-écoute.
- L'empathie : définition et déclinaison.
- L'empathie en « je » : explication et mise en situation.

2^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Exercice : les façons inefficaces d'exercer son autorité et de susciter la coopération.
- Différence entre obéissance et responsabilisation.
- Les 6 règles du Savoir-Dire / Exercice de mise en application individuelle (lettre).
- Partage d'un exemple de participant avec le groupe.
- Second partage d'un exemple de participant avec le groupe.
- Bilan de la journée : Retour des participants
- Évaluation à chaud de la journée.

3^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- L'empathie en « tu » : explication et mise en application.
- Retour des participants sur la mise en application (débrief)
- Analyse de situation à partir du référentiel RE (empathie et Savoir-Dire).

4^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- La Résolution de problème. Exposé et choix d'une situation apportée par un participant.
- Démonstration autour de la résolution de problème.
- Questions / Échange : Bilan de la journée : Retour des participants
- Évaluation du J1 et J2 de formation (QCM)

SITUER SA MISSION ET LE CONTEXTE RÉGLEMENTAIRE ET LEGISLATIF DE L'ESAT

5^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation des attendus du dossier professionnel de l'examen de certification et de l'oral de certification
- Présentation du contenu du J3 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Se situer dans le contexte MS/ESAT
- Historique du handicap et du travail protégé

6^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Le contexte réglementaire et législatif de l'ESAT : loi de 2002-2 et les outils, la loi de février 2005, le décret du 23 décembre 2006
- Circulaire du 1^{er} août 2008
- Le juste équilibre entre l'action médico-sociale et la production
- Bilan de la journée : Retour des participants
- Évaluation du J3 de formation (QCM)

LE DOUBLE ROLE DU MONITEUR ET LE MONITEUR GARANT DE LA PRODUCTION

7^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du J4 de formation, recueil des attentes et questions des stagiaires
- La fonction du moniteur d'atelier en ESAT : un double rôle - Le paradoxe incontournable de la fonction autour de : L'usager sujet de droits et garant de la production. L'obligation de moyen (usager) et de résultat (client).
- La posture du moniteur : Juste distance/juste proximité. Marge d'autonomie et d'incertitude.

8^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Le moniteur garant de la production : La vie d'une affaire. Les outils de suivi et de production d'information. Associer le travailleur à la production d'information.
- Bilan de la journée : Retour des participants
- Évaluation du J4 de formation (QCM).

9^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J5 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Le moniteur référent du projet - Le projet personnalisé : Définition, outils, mise en œuvre, suivi. L'évaluation des potentialités et des acquis : outils et posture. La formation. Travailler en équipe autour du projet. Les écrits professionnels.

10^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Communiquer autour et avec l'usager : La notion de secret partagé. Le devoir de réserve. Le secret professionnel. Le dossier de l'usager. L'expression et la participation (CVS, autre...).
- Évaluation du J5 de formation (QCM). Retour des participants - Évaluation de la journée

LES RBPP ET LA DEMARCHE D'AMELIORATION CONTINUE DE LA QUALITE

11^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J6 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles de la HAS.
- HAS : missions, méthodologie de compréhension et d'appropriation des RBPP.
- Identification des RBPP et plus spécifiquement celles relatives aux ESAT.

12^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- La démarche d'amélioration continue : Articulation avec les RBPP. Évaluation interne. Évaluation externe. Bilan de la journée : Retour des participants
- Évaluation du J6 de formation (QCM).

APPREHENDER LA NOTION DE HANDICAP ET LA NOTION D'ERGONOMIE

13^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J7 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- La notion de handicap : Approches des différentes pathologies. Conséquences du handicap sur la perception du monde et de l'environnement.

14^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Notions d'ergonomie : Adaptation des postes de travail. Règles d'hygiène et de sécurité. Détachement en entreprise.
- Etude de cas.
- Bilan de la journée : Retour des participants
- Évaluation du J7 de formation (QCM)

LE STATUT DU TRAVAILLEUR EN SITUATION DE HANDICAP EN ESAT

15^{ème} demi-journée, de 9 h 00 à 12 h 30 :

- Présentation du contenu du J8 et recueil des besoins et des attendus des stagiaires
- Le statut du travailleur handicapé en ESAT : Les éléments de rémunération. La notion de personne vulnérable. La protection juridique des majeurs.

16^{ème} demi-journée, de 13 h 30 à 17 h 00 :

- Tour de table : validation des acquis de la demi-journée précédente
- Le statut du travailleur handicapé en ESAT (suite) : La responsabilité du moniteur. Responsabilité pénale. Etude de cas.
- Évaluation du J8 de formation (QCM).
- Bilan collectif et individuel de l'ensemble de la formation.

EVALUATION FINALE DE CERTIFICATION

Session de validation du certificat : entretien oral d'environ 30 mn avec présentation d'un dossier professionnel.

SANCTION DE LA FORMATION

Certificat professionnel validé par un jury composé d'un formateur et de 2 professionnels du champ visé par la certification.



POUR QUI ?

Moniteur d'atelier en exercice ou amené à exercer dans l'année.

PRÉ REQUIS

Savoirs de base (lire, écrire, compter).
Savoir utiliser les outils bureautiques de base pour la rédaction du dossier professionnel.

NOMBRE DE STAGIAIRES

15 maximum.

DURÉE

8 jours, soit 56 heures, à raison de 2 jours par mois. Le rythme de formation est réalisé en fonction de l'activité des participants en poste.

COÛT DE LA FORMATION

Inter établissements : 2 300 Euros nets hors déjeuners à la charge des stagiaires.

Éligible au CPF

MOYENS PÉDAGOGIQUES

Apports théoriques, études de cas et mise en situation, partage d'expériences, auto-évaluation.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES :

- Magistral pour les notions théoriques
- Active et participative. Les méthodes seront adaptées en fonction du profil des participants.

MOYENS D'ÉVALUATION

- Évaluation sommative
- Évaluation continue durant la formation
- 1 examen de certification QCM
- Oral de présentation
- Conditions d'obtention de la certification : avoir réalisé l'ensemble des évaluations en formation, l'examen de certification et avoir obtenu la moyenne.

MOYENS TECHNIQUES

Support Powerpoint, projection de documents, clé USB contenant les supports et ressources complémentaires.

Les supports seront adaptés en fonction du profil des participants

INTERVENANT

Luc DAHAN, ex-Directeur d'ESAT,

Fondateur et formateur au sein du cabinet de formation Parmentier Bleu Social.

